

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 107-468-1935 Libérations.

n° 107-468-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 novembre 1935

Numéro JO

n° 468 du 30/11/1935

Date du numéro

30 novembre 1935

### TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis est interdit pendant trois ans, pour compter du 3 décembre 1853, date sa libération, au nommé All Moussa.